

DEVELOPPEMENT DU DIALOGUE SOCIAL

Objectifs de la formation

Cette formation n'a pas pour objectif d'apporter les connaissances de bases en droit du travail. La maîtrise de la législation sociale est considérée comme un pré requis à la formation. Les thèmes qui sont abordés dans ce module proposent de voir la négociation sociale comme l'aboutissement de la relation managériale. Aussi ces thèmes seront-ils abordés sous l'angle du management et de la relation interpersonnelle.

Vous êtes : Responsable opérationnel en lien direct avec le comité de direction (agent de maîtrise expérimenté, cadre, jeune ingénieur) ; responsable de projet complexe (technique, organisation, industrialisation) ; responsable d'unité de production dirigeant PME / TPE.

Contenu de la formation

Travailler avec les représentants du personnel

- Introduction : Les modes de régulations avec les représentants du personnel
- Vos managers sont régulièrement mis en cause en réunion de délégués du personnel
- Vous vous attendez à une réunion de comité d'entreprise difficile.

Manager le social au quotidien

- Intro : Délégation de la responsabilité sociale aux managers de proximité
- Votre encadrement a du mal à faire respecter la discipline
- Votre encadrement ne relaie pas l'information de la direction
- Un groupe de salariés fait irruption dans votre bureau.

Procédure d'évaluation

- Grille d'évaluation portant sur la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Attestation de stage systématiquement envoyée au stagiaire

Réf.: M 13

*Management,
Communication et ateliers
associés*

Durée préconisée : 2 jours

REALISABLE EN
INTER ENTREPRISE



Tarif inter :

Nous consulter

Dates de formations

inter entreprise :

Nous consulter

Lieu de la formation :

AFPI Languedoc-Roussillon



Formation intra entreprise

dans vos locaux :

Nous consulter



AFPI Languedoc-Roussillon

ZAC Aftalion

14 rue François Perroux

CS 90028

34748 BAILLARGUES CEDEX

Tél. 04.67.13.83.53

Email : contact@afpirl.fr